

Les compétences de base
des adultes dans la vie quotidienne

Odile Le Roy-Zen Ruffinen et Jacqueline Lurin (SRED)

En octobre 2006, le Service de la recherche en éducation (SRED) a publié un rapport portant sur les compétences de base des adultes dans le canton de Genève*. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) vient également de publier une note reprenant quelques résultats principaux¹.

L'enquête "Adult Literacy and Lifeskills" (ALL) est une enquête internationale visant à évaluer les performances des adultes dans les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution de problèmes. Réalisée en 2003 par un premier groupe de six pays dont la Suisse, cette enquête montre qu'à Genève, encore trop d'adultes possèdent des compétences de base qui sont jugées insuffisantes par les experts internationaux ayant conçu l'enquête pour satisfaire aux exigences actuelles de la vie courante et du travail dans la société de l'information.

* AMOS J., JAUNIN A., LE ROY-ZEN RUFFINEN O., LURIN J. (coord.), PETRUCCI F., PILLET M. (2006). *Relever les défis de la société de l'information. Les compétences de base des adultes dans la vie quotidienne. Rapport genevois de l'enquête internationale ALL 2003*. Genève : SRED.
http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/2006/ALL_2003.pdf

En 2003, l'enquête ALL a évalué les compétences des adultes de 16 à 65 ans en littératie, en numératie et en résolution de problèmes, de façon directe au moyen de tests. Ces compétences vont bien au-delà du simple déchiffrement ou de la maîtrise de techniques de calcul : il s'agit de comprendre et d'utiliser de l'information écrite contenue par exemple dans des brochures, des manuels, des notices ainsi que de repérer et d'utiliser l'information contenue dans des tableaux, des diagrammes, des cartes, des plans, ou encore de traiter de l'information mathématique présente dans des activités de la vie quotidienne (cf. encadré 1, et encadré 2 en fin de note).

L'objectif de l'enquête n'est pas de déterminer un seuil de réussite pour chacun des individus ayant participé à l'enquête mais de les placer sur un continuum allant de 0 à 500 points et subdivisé en 5 niveaux, le niveau 1 étant le plus faible et le niveau 5 le plus élevé. Cette échelle reflète ainsi une gradation des compétences que les adultes possèdent pour utiliser de l'information écrite. Chaque individu a un certain niveau de compétences qui se situe sur ce continuum. Les experts internationaux ayant conçu et développé l'enquête ALL considèrent que le niveau 3 est le niveau minimal permettant de composer avec les exigences grandissantes de la société du savoir et de l'économie axée sur l'information².

Encadré 1 : Les domaines de compétences évalués dans l'enquête

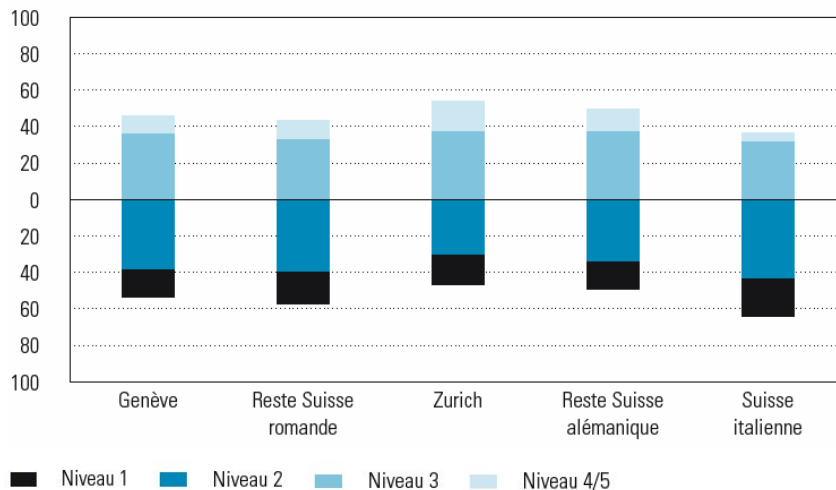
Littératie : capacité d'utiliser l'écrit pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel :

- **compréhension de textes suivis** : connaissances et savoir-faire nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des documents tels que des éditoriaux, des reportages, des brochures et des manuels.
- **compréhension de textes schématiques** : connaissances et savoir-faire nécessaires pour repérer, comprendre et utiliser l'information présentée sous diverses formes, entre autres les demandes d'emploi, les fiches de paie, les horaires de transports, les cartes routières, les tableaux et les graphiques, etc.

Numératie : connaissances et savoir-faire nécessaires pour gérer efficacement les exigences mathématiques de diverses situations de la vie courante.

Résolution de problèmes : processus de pensée et d'action orienté vers un but dans des situations pour lesquelles aucune solution de routine n'est disponible.

Figure 1. Répartition des adultes selon leur niveau en littératie (textes suivis) et la strate (en %)



Champ: Population résidente âgée de 16 à 65 ans.
Source: Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

Celle-ci se caractérise par une augmentation des activités de nature tertiaire qui rend, de fait, les compétences évaluées dans ALL indispensables pour bien exercer son travail, dialoguer avec les autres, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel. Les flux d'informations auxquels les individus sont soumis étant de plus en plus complexes à maîtriser, les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sont aujourd'hui des compétences-clés nécessaires au travail mais également dans tous les contextes de la vie quotidienne, au foyer et dans la vie sociale ou politique.

Encore trop d'adultes avec des compétences-clés insuffisantes

A Genève, un nombre important d'adultes possède en 2003 des compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes qui sont jugées insuffisantes par les experts internationaux ayant conçu et développé l'enquête ALL. Ce constat n'est toutefois pas propre à Genève mais est également fait ailleurs en Suisse, tout comme dans l'ensemble des pays ou régions ayant participé à ce premier cycle de l'enquête ALL³.

En littératie, tout comme en numératie, on n'observe pas de différences statistiquement significatives entre Genève et le reste de la Suisse romande (figures 1 et 2). Par contre Genève affiche, en moyenne, de moins bonnes compétences en littératie que la Suisse alémani-

que mais de meilleures compétences que la Suisse italienne.

On trouve toutefois dans toutes les strates⁴ (ou groupes), des adultes qui ont des compétences très élevées ou au contraire très faibles. Cependant, comparativement à la Suisse alémanique, l'homogénéité des compétences est plus grande à Genève comme en Suisse romande, principalement parce que l'on y trouve un peu moins d'adultes ayant des scores très élevés (de niveau 4 ou 5).

Dans le domaine de la numératie, Genève se distingue avec une proportion plus élevée d'adultes de niveau 1 (13%) comparativement à la Suisse alémanique et la Suisse italienne (8% environ) et une

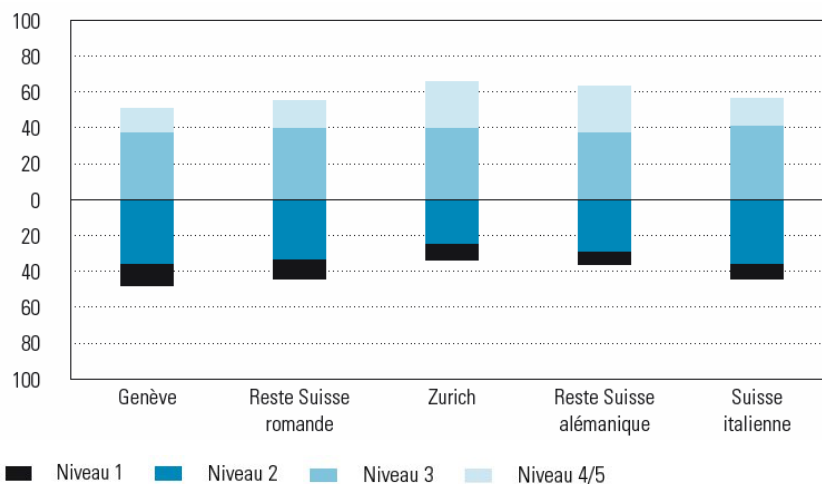
proportion plus faible d'adultes de niveau 4 ou 5 (14%) comparativement à la Suisse alémanique (26% environ).

Rappelons toutefois que la Suisse a obtenu les meilleures performances dans le domaine de la numératie comparativement à l'ensemble des pays ou régions participant au premier cycle de l'enquête et que, si le canton de Genève obtient en moyenne des scores plus faibles en numératie comparativement à toutes les autres strates de l'échantillon suisse, les résultats genevois dans ce domaine se situent au-dessus de ceux des autres pays participants, à l'exception de la Norvège.

Des spécificités genevoises

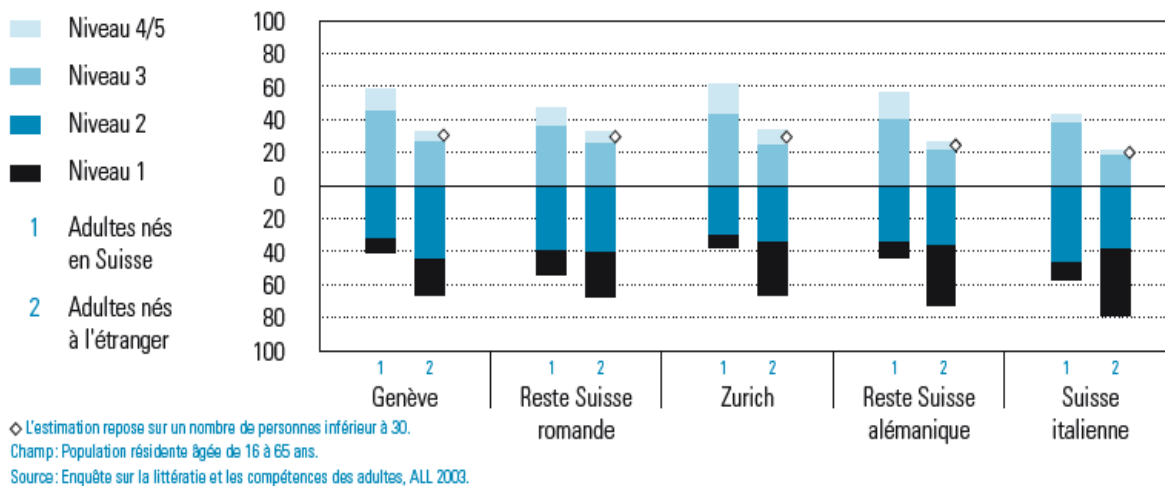
L'enquête ALL confirme ce que l'enquête IALS avait déjà montré en 1994⁵ : les scores obtenus par les adultes en littératie et en numératie sont en partie liés à certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques. Or, la population résidant à Genève présente des particularités par rapport au reste de la Suisse, notamment en termes de nationalités et de migrations. Ainsi, Genève se distingue par son cosmopolitisme avec 51% de résidents nés à l'étranger (contre 26% en moyenne dans l'ensemble de la Suisse). Dans notre canton, les adultes ont passé les tests en français et l'on observe, sans grande surprise, que la proportion de ceux ayant un niveau jugé insuffisant en littératie est très élevée parmi les adultes nés à l'étranger dont la langue maternelle et principale⁶ n'est pas le français.

Figure 2. Répartition des adultes selon leur niveau en numératie et la strate (en %)



Champ: Population résidente âgée de 16 à 65 ans.
Source: Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

Figure 3. Répartition des adultes résidant à Genève selon leur niveau en littératie (textes suivis), le lieu de naissance et la strate (en %)



Dans le domaine de la littératie, les adultes nés en Suisse résidant à Genève ont des performances équivalentes à celles des natifs résidant en Suisse alémanique (figure 3). Les adultes nés à l'étranger affichent également des performances similaires, voire meilleures à Genève que leurs homologues en Suisse alémanique, puisque parmi les adultes nés à l'étranger, on dénombre moins d'adultes de niveau 1 à Genève qu'en Suisse alémanique (22% contre 32% à Zurich et 36% dans le reste de la Suisse alémanique). Du fait de l'importance numérique des adultes nés à l'étranger dans la population résidente genevoise, les performances globales en littératie de l'ensemble de la population résidant à Genève sont sans doute influencées plus qu'ailleurs par les performances d'adultes ne maîtrisant pas suffisamment la langue du test.

Un enjeu important : repérer les personnes à risque

Un enjeu essentiel est de repérer les personnes éprouvant des difficultés en littératie ou en numératie, non seulement dans leur vie quotidienne ou leur travail⁷, mais également pour s'insérer dans la société en général. Ne pas bien réussir un test de littératie en français est vraisemblablement représentatif de la réalité vécue quotidiennement par certains résidents genevois qui risquent de rencontrer de grandes difficultés pour s'informer et communiquer en français, pour remplir par exemple des

formalités administratives même s'ils sont par ailleurs très qualifiés professionnellement. Lorsque les difficultés linguistiques s'ajoutent aux difficultés sociales ou à un faible niveau de formation, ne pas pouvoir se débrouiller correctement avec la langue française devient rapidement un facteur qui augmente les risques d'isolement et d'exclusion. On voit ici toute l'importance d'assurer aux migrants de bonnes conditions d'apprentissage de la langue française pour faciliter leur insertion dans la société.

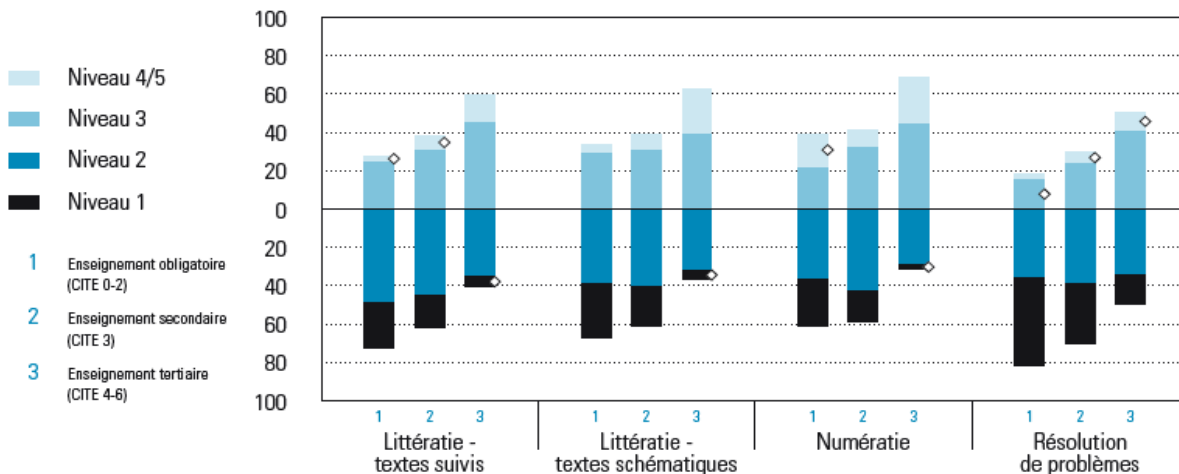
Un défi pour l'ensemble de la société

Certains groupes d'adultes à risque, par la faiblesse de leurs compétences de base, peuvent en effet être limités dans leur vie quotidienne, professionnelle et personnelle, ainsi que dans certains aspects de leurs fonctions sociales : étudiant, travailleur, parent, consommateur, tout comme citoyen. Il convient en effet d'avoir des compétences suffisantes en littératie, en numératie et en résolution de problèmes, pour pouvoir, par exemple, faire des démarches administratives (choix et changement de police d'assurance, etc.), lire et répondre à des offres d'emplois, rédiger un CV, organiser des vacances. Ce sont également des savoirs et compétences nécessaires pour suivre le travail scolaire de ses enfants, les aider en cas de difficultés et faciliter ainsi leur parcours scolaire. Par ailleurs, le fonctionnement du système démocratique en Suisse suppose des compétences assez éle-

vées en littératie notamment pour lire et comprendre le matériel relatif aux votations, aux initiatives ou aux référendums.

L'amélioration des compétences-clés, surtout chez les personnes qui accusent un déficit dans ce domaine, est un grand défi à relever. En effet, ces déficits ont non seulement des conséquences sur la vie des individus, mais également un coût pour la société dans son ensemble, en termes de cohésion sociale (risques d'exclusion), de santé, de productivité et de croissance économique (moins d'innovation technologique). Ces déficits de compétences ont également un coût financier. Le *Büro für Arbeits- und sozialpolitische Studien* (BASS) a ainsi estimé le coût de l'illettrisme pour la Suisse à partir des données de l'enquête ALL⁸. Cette analyse montre que les "faibles lecteurs"⁹ sont surreprésentés dans les branches à bas salaires et sont deux fois plus exposés au risque de chômage que le reste de la population active. Ils ont également une plus grande probabilité d'émigrer à l'assurance sociale. Le bureau BASS estime que le chômage résultant de l'illettrisme a un coût non seulement pour les "faibles lecteurs" qui ont des revenus plus faibles, mais également pour le reste de la population active (qui doit payer des cotisations à l'assurance chômage plus élevées) et pour les pouvoirs publics (qui ont moins de rentrées fiscales). Le bureau BASS avance l'idée que l'illettrisme est responsable de 18% du total des dépenses de l'assurance chômage, soit 1,1 milliard de francs.

Figure 4. Répartition des adultes résidant à Genève selon le domaine de compétence, le niveau de compétences et le niveau de formation achevée (en %)



◇ L'estimation repose sur un nombre de personnes inférieur à 30.
 Champ: Population résidente âgée de 16 à 65 ans.
 Source: Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

Le niveau de formation est le facteur le plus déterminant

Si la maîtrise de la langue peut apparaître comme un élément qui influence fortement le niveau des compétences mesurées dans ALL, ce n'est pas le seul. Ainsi l'on a pu mettre en évidence le lien entre les compétences de base et d'autres caractéristiques comme notamment le *niveau de formation*, l'âge, mais aussi le *niveau de formation des parents* pour les jeunes adultes. Les scores obtenus en littératie, numératie et résolution de problèmes sont, en moyenne, sensiblement plus élevés pour les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, âgés de moins de 30 ans, et issus d'un milieu socioculturel privilégié.

Parmi ces différents facteurs, on a pu identifier les caractéristiques des adultes les plus "explicatives"¹⁰ de leur niveau de compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes à l'aide d'une démarche analytique appropriée¹¹ en isolant "l'effet propre" de chacune d'elles, c'est-à-dire en maintenant constantes toutes les autres caractéristiques. Ainsi, parmi les caractéristiques qui ont un lien positif avec le niveau des compétences de base, le *niveau de formation* est l'élément le plus déterminant : par exemple, en compréhension de textes suivis, près des trois quarts des adultes n'ayant achevé que la scolarité obligatoire ont un niveau jugé insuffisant (figure 4). A l'opposé, 60% des adultes ayant un diplôme de niveau tertiaire ont un niveau jugé égal ou supérieur à 3. Par ailleurs, les

personnes de niveau 4 ou 5 ont en général achevé une formation de l'enseignement tertiaire. L'effet du diplôme reste prépondérant "toutes choses étant égales par ailleurs", c'est-à-dire à âge, genre, langue et lieu de naissance identiques. La formation reposant pour une large part sur la communication écrite, la consultation et la production de documents de nature variée, le travail avec des chiffres, il est assez logique d'observer un lien entre la durée, le niveau ou le type de formation suivie et les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes.

Le fait d'être une femme n'a, quant à lui, aucun effet propre sur le score de compétences à Genève, sauf dans le domaine de la numératie. Cela signifie qu'à niveau de formation, origine culturelle et âge identiques, les femmes obtiennent dans notre canton des scores équivalents à ceux des hommes, sauf en numératie, domaine pour lequel leur score est en moyenne légèrement plus faible. Cependant même dans ce dernier cas, le fait d'être une femme a un effet propre moins important que les caractéristiques précédentes et n'augmente pas le risque d'avoir un niveau jugé insuffisant.

Le *niveau de formation des parents*, on l'a mentionné, garde lui aussi un effet propre sur le niveau des compétences de base, toutes choses étant égales par ailleurs. Ces résultats, qui mettent en évidence le fait qu'il reste une part certaine de reproduction sociale¹², interrogent sur le rôle d'ascenseur social joué par l'école à Genève comme ailleurs. L'article 4f de la loi genevoise sur l'ins-

truction publique stipule en effet que "l'enseignement public a pour but, dans le respect de la personnalité de chacun de tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premiers degrés de l'école".

Les compétences se perdent si elles ne sont pas utilisées

Les adultes âgés de plus de 45 ans se classent, en moyenne, plus fréquemment que les autres adultes, et notamment les jeunes adultes de moins de 30 ans, dans les niveaux de compétences 1 et 2 jugés insuffisants par les experts internationaux (figure 5). Une première raison est sans doute que la formation actuelle prépare mieux à ces épreuves de littératie et numératie, car la recherche documentaire, la consultation et la production de documents de diverses natures font partie intégrante de la pédagogie actuelle, alors que les pédagogies plus anciennes reposaient davantage sur la transmission de contenus. Une autre raison de ces écarts est que les adultes plus âgés ont, de manière générale, fait des études moins longues que les plus jeunes. Au fil du temps, le système d'enseignement a été marqué par la quasi-généralisation des formations postobligatoires, mais aussi l'augmentation des formations de type général ou des formations tertiaires. C'est également vrai pour les migrants qui arrivent de plus en plus qualifiés. Par ailleurs, les jeunes adultes ont bénéficié d'une scolarité plus récente.

Les experts internationaux mettent également en avant le fait que l'acquisition, le maintien ou la perte de compétences au fil de la vie adulte sont liés à la nature de la demande de compétences. La perte de compétences chez certains adultes âgés serait liée à une moindre utilisation de ces compétences dans différents contextes de vie, au risque de s'avérer problématique en vertu du principe selon lequel "ce qui ne sert pas se perd". L'éducation et l'expérience ne fixent pas le niveau de compétence d'une personne pour la vie. Si l'on peut confirmer ici l'effet propre de l'âge sur les compétences de base, son rôle est toutefois nettement plus faible que celui du niveau de formation.

Le rapport international ALL signale également à ce sujet qu'avec l'âge, les activités de littératie au travail jouent un rôle de plus en plus important dans le maintien des compétences en littératie¹³. Lors de l'enquête, près de la moitié des adultes n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire ont déclaré lire rarement ou jamais des livres dans leur vie quotidienne, ce qui peut avoir un impact sur la perte de compétences.

La façon dont les pays ou les cantons encouragent l'acquisition continue du savoir tout au long de la vie est également un facteur déterminant dans le maintien des compétences, surtout dans le contexte actuel où la question de l'allongement de la vie active est posée, en Suisse comme dans tous les pays industrialisés, compte tenu du vieillisse-

ment de la population et du problème de financement des retraites. Le canton de Genève connaîtra d'ici 2030 un vieillissement accru de la population résidente. Dans ce contexte démographique, comment concilier la volonté de maintenir les adultes actifs professionnellement à un âge élevé et le fait qu'à partir d'un certain âge, les compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes semblent ne pas être adaptées aux exigences croissantes du monde du travail, aux besoins d'innovations et de performance économique ?

L'encouragement à la formation continue

La formation continue est un levier pour augmenter le niveau général de formation des individus. Même si les résultats d'une récente étude de l'OCDE¹⁴ font apparaître qu'en comparaison internationale les personnes actives participent en Suisse plus fréquemment qu'ailleurs à des activités de formation continue à orientation professionnelle, la Suisse en revanche ne parvient pas aussi bien que d'autres pays à assurer une participation égale des différentes catégories de la population active, notamment des personnes faiblement qualifiées. A Genève, depuis une dizaine d'années, différentes sources de financement ont permis de renforcer les possibilités offertes de cours de lecture et d'écriture aux adultes par le biais de l'assurance chômage, du Fonds en faveur de la formation et du

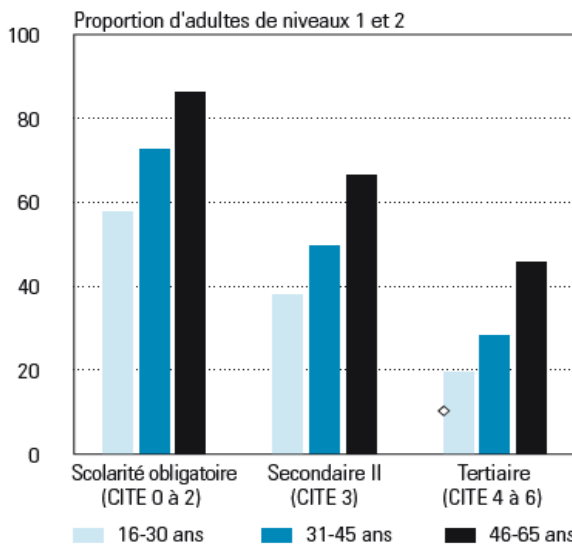
perfectionnement professionnels (FFPP) et du chèque annuel de formation¹⁵ (CAF) destiné à encourager la formation continue. Des efforts importants ont également été faits par le canton qui s'est doté d'une nouvelle loi sur la formation continue en 2001¹⁶, visant principalement à améliorer les compétences de base des adultes peu qualifiés. Ces innovations sont toutefois trop récentes pour que leurs effets puissent être mesurés dans le cadre de cette enquête internationale qui s'est déroulée en 2003.

Ces efforts réalisés au moyen des politiques publiques dans le domaine de la formation continue doivent se poursuivre pour faire évoluer les mentalités et encourager la formation tout au long de la vie. En effet, dans un monde de plus en plus compétitif, où les évolutions technologiques, sociales et économiques sont de plus en plus rapides, il devient essentiel de maintenir l'employabilité de tous.

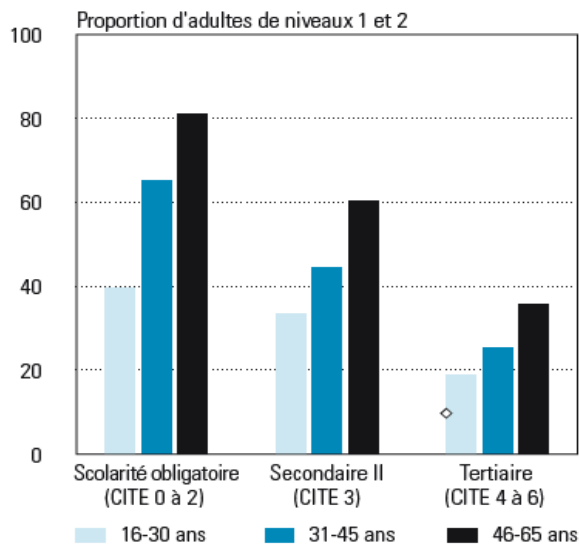
L'enquête ALL¹⁷ a mis en évidence que, de manière générale, la fréquence des activités de littératie et de numératie au travail est étroitement liée à la possibilité de bénéficier du soutien de l'employeur à l'éducation et à la formation des adultes. En Suisse, la participation des employeurs se situe dans la moyenne, mais celle de l'autofinancement est la plus élevée. Des efforts financiers pour encourager la formation continue constitueraient alors un moyen d'incitation important pour améliorer l'accès d'un plus grand nombre à la formation continue. Des études ont cependant montré

Figure 5. Proportion d'adultes résidant en Suisse romande classés en niveaux de compétences 1 et 2 en littératie (textes schématiques) et en numératie, selon le niveau de formation achevée et le groupe d'âge (en %)

5.a Littératie (textes schématiques)



5.b Numératie



◇ L'estimation repose sur un nombre de personnes inférieur à 30.

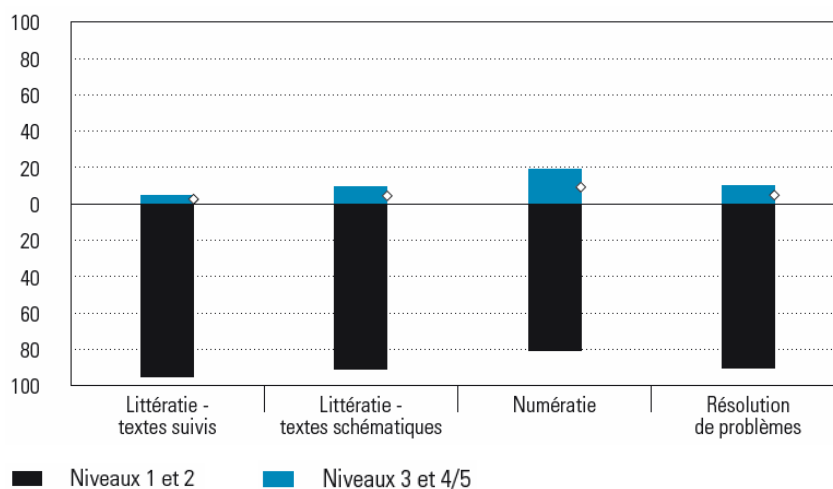
Champ: Population résidente âgée de 16 à 65 ans. Source: Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

que ce sont souvent les populations les mieux formées qui profitent le plus de ces incitations financières, et ceci est confirmé par le rapport publié par la commission d'évaluation des politiques publiques du canton de Genève chargée d'évaluer le chèque annuel de formation au terme des quatre premières années de son application¹⁸. Cette évaluation met également en évidence que "pour les publics peu qualifiés, (ce) dispositif comporte des faiblesses (...) en ce qui concerne l'incitation des personnes qui n'ont pas conscience de leurs besoins en formation, qui ne sont pas touchées par l'information telle qu'elle est faite, qui peuvent être désorientées face à l'abondance de l'offre, ainsi que par rapport aux démarches administratives"¹⁹.

L'enquête ALL montre quant à elle que si la participation à la formation continue a, toutes choses égales par ailleurs, un effet propre positif sur le niveau des compétences, cet effet est relativement modeste. On peut certes penser que la participation à la formation continue permet de maintenir ou développer les compétences de base, mais ce lien peut également être un témoignage supplémentaire que les adultes qui ont un niveau de compétences jugé insuffisant ont, encore en 2003, peu accès à la formation continue. Il est vrai que la profession exercée ou le poste occupé peuvent nécessiter plus ou moins de compléments de formation ou de mise à jour des compétences. On observe cependant que les adultes ayant peu de qualifications sont rarement encouragés à développer leurs compétences en fonction d'un plan de carrière, alors même que la formation continue devrait s'adresser prioritairement, et de façon spécifique, à ces adultes ayant de faibles compétences de base si l'on veut que chacun puisse trouver sa place dans la société du savoir et de l'économie axée sur l'information.

On a ainsi identifié en 2003 un groupe à risque, constitué de personnes n'ayant achevé aucune formation postobligatoire et n'ayant pas participé à une formation continue formelle au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Les personnes de ce groupe ont le plus souvent un niveau de compétences de base jugé insuffisant par les experts (niveau 1 ou 2) (figure 6). Bien que peu nombreuses, ces personnes seraient sans doute gravement pénalisées si elles devaient connaître des changements importants dans leur

Figure 6. Répartition des adultes résidant à Genève, sans formation postobligatoire achevée ni participation à la formation continue au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, selon le domaine et le niveau de compétences (en %)



◇ L'estimation repose sur un nombre de personnes inférieur à 30.
 Champ : Population résidente âgée de 16 à 65 ans sortie de formation initiale depuis quatre ans et plus. A Genève, les plus jeunes ont plus de 20 ans.
 Source : Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

situation personnelle ou professionnelle, même si elles sont actuellement à l'aise dans ces différentes sphères de vie.

On a vu précédemment que les adultes ayant de faibles compétences de base courent plus de risques que les autres d'être au chômage et que de faibles compétences en littératie, numératie ou résolution de problèmes constituent un frein à une réintégration rapide sur le marché du travail. Bien qu'il ne s'agisse pas de compétences directement professionnelles, il est essentiel de maîtriser suffisamment les compétences de base pour s'adapter à de nouvelles situations de travail, affronter de nouveaux défis professionnels, être en mesure de suivre un recyclage si cela est nécessaire.

Cibler de nouvelles actions vers les publics faiblement qualifiés

Cela signifie probablement une démarche active vers ce public qui n'a d'ailleurs pas toujours conscience de ses lacunes. L'enquête ALL 2003 confirme des faits déjà constatés lors de l'enquête IALS en 1994 : une forte proportion de la population active résidant à Genève et ayant de très faibles compétences de base (adultes de niveau 1) estime posséder des capacités de lecture, d'écriture et de calcul suffisantes pour bien faire son travail (figure 7).

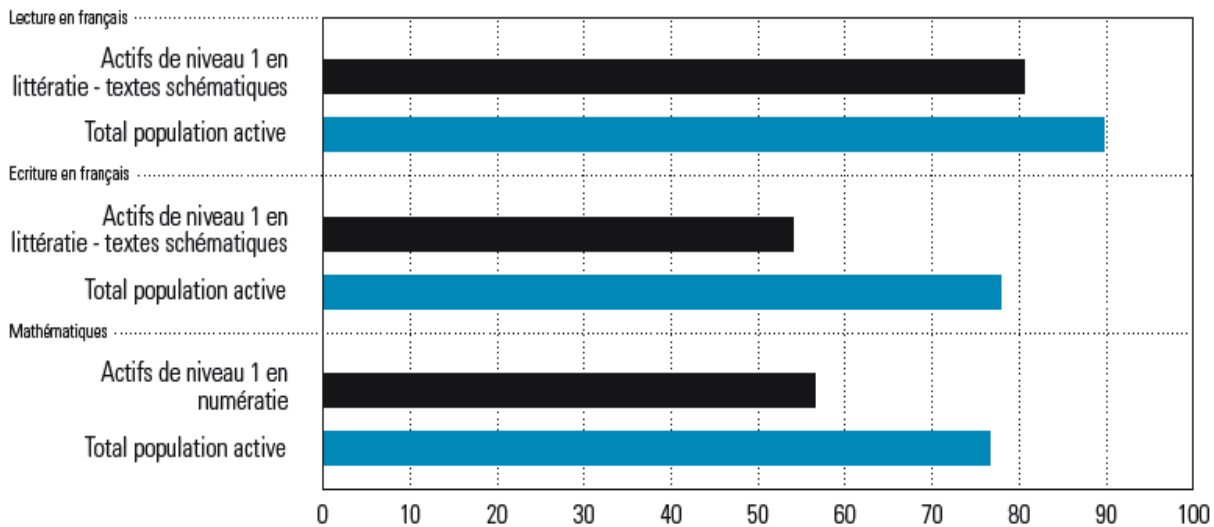
Auto-évaluer ses compétences n'est certes pas un exercice aisé, tout comme reconnaître ses lacunes. Cependant,

cette apparente dissonance peut s'expliquer en partie par le fait qu'une grande majorité de ces actifs exerce un emploi dans lequel la réalisation de telles tâches n'est qu'occasionnelle, voire très rare. Pour autant, ces travailleurs n'en restent pas moins une population à risque. Pour la politique de formation initiale comme continue, c'est un défi important qui devrait déboucher à la fois sur une limitation du risque pour les jeunes de se retrouver sans formation et sur une pratique adéquate de formation continue à l'adresse des personnes faiblement qualifiées.

Redonner le désir d'apprendre

L'enquête ALL permet également de faire le lien entre les compétences de base et les souvenirs relatifs au vécu à l'école. On sait que de mauvais souvenirs scolaires peuvent parfois engendrer à l'âge adulte des réticences à se former, l'entrée dans une formation continue pouvant alors être vécue comme un retour sur les bancs de l'école : peur de ne pas réussir, de ne pas être à la hauteur des exigences et de connaître de nouveaux échecs, etc. A Genève, par exemple, c'est environ 10% de la population résidente qui cumule à la fois des compétences de base en numératie insuffisantes et de mauvais souvenirs scolaires à propos des cours de mathématiques. Une attention particulière devrait donc être portée à ces personnes pour lesquelles les exigences en savoirs

Figure 7. Proportion de la population active genevoise (25-65 ans) résidant à Genève qui se déclare "tout à fait d'accord" avec le fait de posséder les capacités de lecture ou d'écriture en français ou en mathématiques pour bien faire leur travail (en %)



Champ : Population active genevoise âgée de 25 à 65 ans.

Source : Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

de base nécessitent des reprises et/ou des compléments de formation et aux conditions dans lesquelles sont proposées et s'opèrent ces formations pour tenir compte de ces situations difficiles.

C'est l'un des défis à relever : comment donner le désir d'apprendre aux adultes les moins formés et les moins qualifiés ? Comment vaincre leurs résistances et leur redonner le goût et l'envie de se former ? Des recherches sur les résistances et les obstacles à l'apprentissage à l'âge adulte permettraient d'apporter un éclairage sur ces questions²⁰. Comme on l'observe régulièrement, et cela est confirmé par l'enquête ALL, ce sont encore les adultes les mieux formés et les mieux insérés dans le monde professionnel qui continuent à se former et développent leurs parcours de formation. Ce constat régulier interpelle quant aux moyens d'actions destinés aux adultes ayant un faible bagage scolaire pour les inciter à entreprendre une nouvelle formation, un cours de perfectionnement voire une remise à niveau qui leur permettrait d'accéder à une nouvelle formation.

Accéder à des informations relatives à la santé

Si avoir des compétences suffisantes en littératie et en numératie est aujourd'hui indispensable pour satisfaire aux exigences d'un monde du travail toujours plus complexe et y trouver sa place, c'est également une composante essentielle du bien-être des individus. La santé est

un domaine auquel on ne penserait pas a priori lorsque l'on s'intéresse aux compétences de base. Pourtant, en Suisse romande, les adultes qui témoignent d'une mauvaise santé affichent en moyenne des niveaux de compétences nettement plus faibles que les autres adultes dans les domaines de la littératie et de la numératie (figure 8).

Ce résultat n'est en lui-même pas très surprenant. D'une part, on sait depuis longtemps que le niveau de formation, le niveau socioéconomique des individus et leur état de santé sont liés (la morbidité et la mortalité diminuant à mesure que l'on s'élève dans l'échelle sociale), sans en être nécessairement directement la cause ou la conséquence. D'autre part, on l'a vu, le niveau des compétences de base est lui-même lié au niveau de formation des individus. Un lien plus direct entre compétences de base et santé est toutefois aujourd'hui reconnu : avoir de bonnes compétences en littératie et numératie est en effet primordial pour pouvoir accéder à diverses informations relatives à la santé et les comprendre, adopter les bons comportements en matière de santé, suivre les recommandations de prévention sanitaire, lire des formulaires de consentement avant une intervention médicale, éviter des erreurs de médication. En Suisse romande, environ 15% des adultes cumulent des compétences jugées insuffisantes en littératie ou en numératie (niveau 1 ou 2) et une mauvaise santé physique. Dans ce groupe de personnes à risque sont surreprésentées celles qui ont un statut

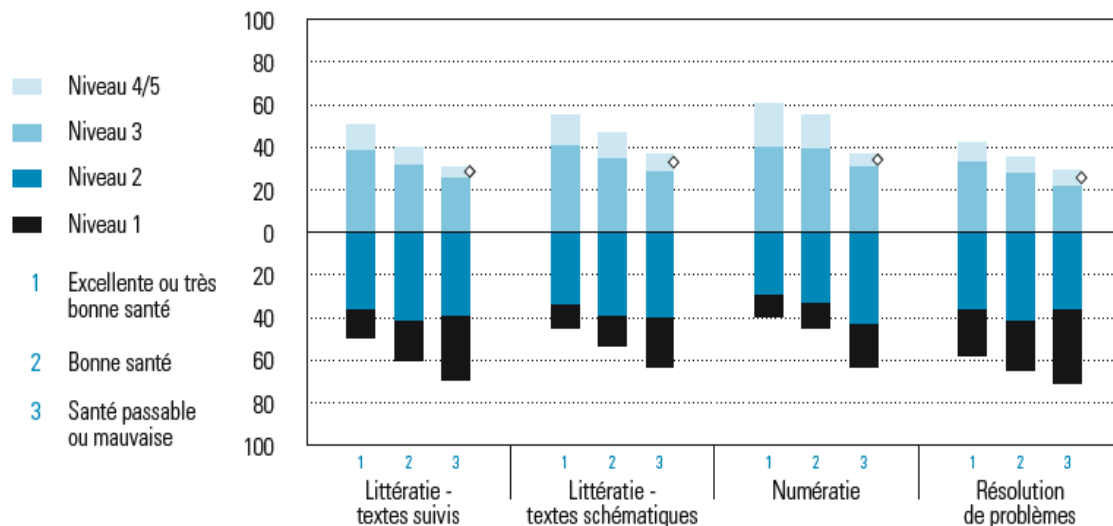
socioéconomique plutôt faible, les femmes et surtout les personnes âgées.

A défaut d'être en mesure d'améliorer directement les conditions de vie, d'emploi ou de travail qui peuvent avoir un impact sur la santé de ces personnes à risque, on peut agir sur deux autres plans. Améliorer les compétences de base des personnes de faible niveau est bien entendu la première piste, mais l'Institut de recherche en santé du Canada, précurseur en matière de recherche sur la littératie et la santé, préconise également de tenir compte de la réalité de ce faible niveau en littératie lorsqu'il s'agit de communiquer en matière de santé avec ces publics et recommande de privilégier d'autres formes que l'écrit pour transmettre des recommandations importantes (vidéos, illustrations) ainsi que d'utiliser un langage simple et clair²¹.

S'adapter aux mutations technologiques

Avoir des compétences de base suffisantes est également indispensable pour s'adapter aux mutations technologiques de la société et pour en profiter pleinement. On a pu constater dans l'enquête ALL que les compétences de base sont nettement plus élevées chez les adultes utilisateurs de l'ordinateur et d'Internet, et qu'elles le sont d'autant plus que les pratiques d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont diversifiées et fréquentes.

Figure 8. Répartition des adultes résidant en Suisse romande, selon le domaine de compétence, le niveau de compétences et le niveau global de santé (en %)



◊ Ce résultat repose sur un nombre de personnes inférieur à 30.
 N.B. Le niveau global de santé est défini à partir des réponses à la question: « Dans l'ensemble, pensez-vous que votre santé est... ? ».
 Champ: Population résidente âgée de 16 à 65 ans. Source: Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

Les adultes genevois sont, tout comme dans les autres cantons suisses, très nombreux à avoir une expérience de l'ordinateur (90%) et d'Internet (83%) mais également à bénéficier d'un accès Internet au foyer (70%)²², les taux suisses étant les plus élevés parmi les pays concernés par le premier cycle de l'enquête ALL. Les adultes qui indiquent n'avoir aucune expérience de l'ordinateur (c'est-à-dire 10% de l'ensemble des résidents genevois âgés de 16 à 65 ans) ont un niveau de compétences particulièrement bas en littératie, numératie et résolution de problèmes : quel que soit le domaine testé, environ 90% d'entre eux ont un niveau jugé insuffisant (niveau 1 ou 2) pour composer avec les exigences grandissantes de la société du savoir et de l'économie axée sur l'information (figure 9).

On voit donc que, malgré des taux d'accès aux TIC relativement élevés, il subsiste une frange de la population qui ne peut profiter pleinement de l'évolution de notre société de la connaissance et de l'information. L'un des défis majeurs à relever aujourd'hui consiste donc à réduire la "fracture numérique" qui concerne plutôt une population âgée n'ayant pu bénéficier du virage technologique qui s'est opéré dans les entreprises. Mais cela peut également toucher une population plus jeune ayant un faible niveau de formation et dont les compétences de base sont certainement insuffisantes pour pouvoir s'approprier ces nouvelles technologies.

Il apparaît donc urgent de donner à chacun les moyens de se familiariser avec les TIC sachant qu'elles ont révolutionné notre vie quotidienne : accès à l'emploi, à la formation et aux possibilités de formation continue, mais aussi à la culture, aux biens de consommation, aux services marchands ou publics et à la participation démocratique.

L'existence actuelle de populations marginalisées sur le plan technologique n'est pas seulement un accident historique. La tendance à l'exclusion de catégories entières de la population pourrait se reproduire dans le futur avec l'apparition de technologies nouvelles. C'est la raison pour laquelle les adultes doivent être en mesure d'acquérir de nouvelles compétences tout au long de leur vie, et il appartient aux responsables de l'éducation et à tous les organismes, publics ou privés, en charge du développement éducatif, de mettre en place les actions nécessaires pour y parvenir, notamment pour que les conditions globales des travailleurs âgés ne se détériorent pas²³ (stratégies pédagogiques, structures de formation continue, etc.) et maintenir ainsi notre compétitivité dans une société toujours plus soumise à la concurrence internationale.

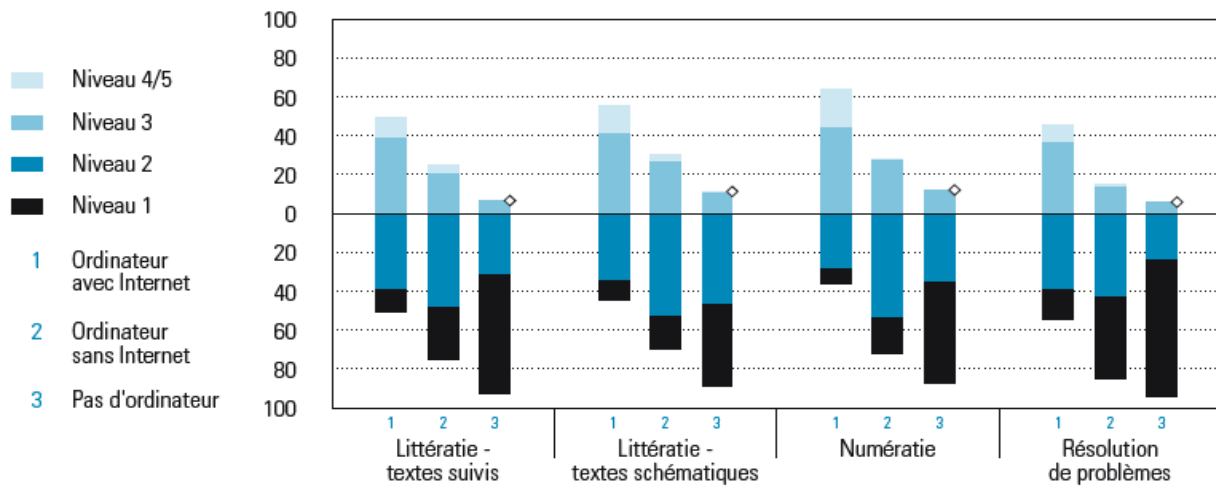
Permettre à tous de participer à la vie démocratique

Si la société doit se soucier de son développement économique et doit assurer une bonne qualité de vie à ses citoyens, un autre objectif doit viser à permettre à

tous les citoyens de participer à la vie civique, sociale et communautaire. L'organisation du système démocratique en Suisse suppose des compétences élevées en littératie notamment pour que chacun et chacune puisse remplir son rôle de citoyen et voter plusieurs fois par an, signer des initiatives et des référendums en comprenant les différents supports écrits concernés. Les objets sur lesquels les citoyens sont amenés à se prononcer sont de plus en plus complexes. Accepter qu'une partie importante de la population n'ait pas les compétences de base suffisantes pour s'engager pleinement dans la vie en société pourrait alors avoir des conséquences pour notre système démocratique, comme par exemple une tendance à avoir un moindre esprit critique vis-à-vis des objets proposés ou à se réfugier vers des messages simplistes à défaut de pouvoir comprendre l'intégralité de l'information politique à disposition.

L'enquête ALL a ainsi permis de mettre en évidence qu'aujourd'hui encore, trop d'adultes ont des compétences de base insuffisantes, que le niveau de formation est le facteur le plus déterminant et que les compétences se perdent si elles ne sont pas utilisées. Compte tenu de ces constats, il serait certainement nécessaire de renforcer les apprentissages initiaux dans le domaine de la lecture et du traitement de l'information, de repérer les personnes à risque, d'encourager la formation continue et enfin, de cibler de nouvelles actions vers les publics faiblement qualifiés. ■

Figure 9. Répartition des adultes résidant en Suisse romande, selon le domaine de compétence, le niveau de compétences et leur expérience de l'ordinateur (en %)



◇ Ce résultat repose sur un nombre de personnes inférieur à 30.
 Champ : Population résidente de Suisse romande âgée de 16 à 65 ans.
 Source : Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ALL 2003.

Encadré 2. Exemples de tâches dans les différentes échelles de compétences

Littératie - Textes suivis : Niveau 1 (188 points)

Quel est le nombre maximum de jours pendant lesquels vous pouvez prendre ce médicament ?

ASPIRINE MEDCO

500

INDICATIONS: Maux de tête, douleurs musculaires et rhumatismales, maux de dents et d'oreilles. SOULAGE LES SYMPTOMES COMMUNS DU RHUME.

POSOLOGIE : ORALE. Prendre 1 ou 2 comprimés toutes les 6 heures, de préférence en mangeant, pendant au plus 7 jours. Conserver en un endroit frais et sec.

MISE EN GARDE : Ne pas prendre en cas de gastrite ou d'ulcère gastro-duodéal. Éviter de prendre en même temps qu'un anticoagulant, ou en cas de maladie du foie ou d'asthme bronchique grave. Si ce médicament est pris à grosse dose pendant une période prolongée, il peut affecter les reins. Avant d'administrer à un enfant atteint de varicelle ou de grippe, consulter un médecin au sujet du symptôme de Reyes, maladie rare mais grave. Les femmes enceintes et celles qui allaitent doivent consulter leur médecin avant d'utiliser ce produit, surtout durant le troisième trimestre de la grossesse. En cas de symptômes persistants ou de surdose accidentelle, consulter un médecin. Garder hors de portée des enfants.

INGREDIENTS : Chaque comprimé contient 500 mg d'acide acétylsalicylique.
 Excipient c.b.p. 1 comprimé.
 N° d'enreg. 88246 S.S.A.



Fabriqué en Suisse par STERLING PRODUCTS SA
 160, bd. Industriel, 1207 Genève

Reproduit avec autorisation

Numératie : Niveau 2 (248 points)

Le réservoir d'essence de cette voiture contient 48 litres.

Environ combien de litres d'essence reste-t-il dans le réservoir ?

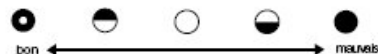


Encadré 2 (suite). Exemples de tâches dans les différentes échelles de compétences

Littératie - textes schématiques : Niveau 4 (327 points)

Quel radio-réveil possédant toutes les caractéristiques est considéré comme le meilleur du point de vue du rendement?

EVALUATIONS



Radios-réveils

Présentés par catégories et, à l'intérieur de chacune, par ordre de cote globale. Les écarts de 4 points ou moins au niveau de la cote ont été jugés négligeables.

1 **Marque et modèle.** Si vous ne pouvez trouver un modèle donné, prière d'appeler le fabricant. Les numéros de téléphone des fabricants figurent à la page 736.

2 **Prix.** Prix de vente conseillé par le fabricant ou prix de détail approximatif, suivi du prix de vente moyen annoncé.

3 **Dimensions.** Haut. x Larg. x Prof. en cm.

4 **Cote globale.** Reflète les résultats de tous les tests et évaluations. Une radio «parfaite» aurait une cote de 100 points.

5 **Commodité.** L'évaluation de cet aspect complexe tient compte d'éléments tels que la lisibilité de l'affichage, la facilité de syntonisation et de réglage, ainsi que la présence ou l'absence de caractéristiques utiles.

6 **Rendement.** Appréciation globale reflétant les résultats des tests de sensibilité et de sélectivité; de la facilité de syntonisation; du taux de captage; capacité de recevoir la station qui a la plus grande puissance de diffusion entre deux qui émettent à la même fréquence; du rejet d'image : capacité d'écarter les signaux provenant de la bande voisine; et de la résistance aux interférences provenant de signaux réfléchis par des avions ou par d'autres surfaces semblables.

7 **Sensibilité.** Qualité de la réception d'une même station, par toutes les radios, sans trop d'interférence.

8 **Sélectivité.** Qualité de la réception, par toutes les radios, d'une station faible, voisine d'une forte sur la bande.

9 **Qualité du son.** Fondée principalement sur l'analyse informatique des sons produits par le haut-parleur et sur des tests d'écoute de musique enregistrée sur disques compacts. Aucun modèle n'a donné de sons haute-fidélité.

10 **Réglage par avance ou recul.** Cette caractéristique facilite le réglage de l'horloge et du réveil, car si on va trop loin, il suffit de reculer.

11 **Double sonnerie.** Permet de sélectionner deux heures de réveil distinctes.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Avantages		Inconvénients	Observations	
Marque et modèle	Prix	Dimensions, HxLxP en cm	Cote globale	Commodité	Rendement	Sensibilité	Sélectivité	Qualité du son	Réglage par avance ou recul	Double sonnerie	Garantie en mois				

Radios-réveils possédant toutes les caractéristiques															
RCA RP-3690	50Fr./40Fr.	8x25x18	86	●	●	●	●	●	✓	✓	12	A, B, D, H, J, L, O, T, U	A		
Sony ICF-C303	50/45	5x20x15	84	●	●	●	○	○	✓	✓	12	C, E, F, I, N, T	C		
Panasonic RC-X220	50/45	10x28x13	82	●	●	●	○	○	✓	✓	12	A, G, K, M, O, S, T, U	b, c	A	
Realistic 272	50/30	5x28x15	79	○	○	○	○	○	✓	✓	3	A, G, H, K, O, T	D		
Magnavox AJ3900	65/—	15x38x13	78	○	●	●	●	○	—	✓	3	D, G, K, M, O, R, T	b, g	B	
Emerson AK2745	39/20	8x28x15	70	○	○	○	○	○	✓	✓	3	G, O	g	K	
Soundesign 3753	20/20	8x23x13	62	○	○	○	○	○	✓	✓	3	J, Q	d, h	J	

Radios-réveils de base															
Realistic 263	28/18	10x20x10	74	○	○	○	○	○	—	—	3	A, D, H, O, P, U	h	—	
Soundesign 3622	12/10	5x20x13	68	○	○	○	○	○	—	—	3	U	d	L	
Panasonic RC-6064	18/15	5x20x13	67	○	○	○	○	○	—	—	12	—	b, c	—	
General Electric 7-4612	13/10	5x20x13	66	○	○	○	○	○	—	—	12	A, D	a, g	—	
Lloyds CR001	20/15	5x18x13	64	○	○	○	○	○	—	—	3	U	—	—	
Sony ICF-C240	15/13	5x18x15	63	○	○	○	○	○	—	—	12	—	f, g	—	
Emerson AK2720	19/10	5x20x13	61	○	○	○	○	○	—	—	3	O, T	e	K	
Grand Prix D507	15/10	5x18x10	54	○	○	○	○	○	—	—	3	—	d	—	

Radios-réveils avec lecteur de cassettes															
General Electric 7-4965	60/50	10x30x15	85	○	○	○	○	○	✓	✓	12	A, D, G, H, K, O, S, T	—	B, E	
Panasonic RC-X250	1	10x33x13	76	○	○	○	○	○	✓	✓	12	A, G, K, O, R, U	b, c	A, H	
Sony ICF-CS650	75/65	15x28x15	74	○	○	○	○	○	✓	✓	12	G, R, T, U	c, f, i	A, F, H	
Soundesign 3844MGY	40/30	13x30x13	62	○	○	○	○	○	—	—	3	G, K, J, S, U		F, G, I, M	

1. Hors commerce et remplacé par RC-X260, prix courant de 79 Fr. et prix de vente moyen annoncé de 60 Fr.

Caractéristiques communes
 A tous : • Permet de s'endormir environ 8 min. • Conserve les heures mémorisées pendant les pannes de courant de courte durée.
 A tous, sauf indication contraire : • Une alimentation de secours pour la mémoire de la pendule et du réveil. • Affichage en rouge de chiffres de 1 cm de haut. • Période maximale de 60 min. de musique pour vous endormir, avec arrêt automatique. • Rappel de sonnerie.

Légende des avantages
 A - Fonctionnement du réveil même en cas de panne de courant.
 B - Affiche l'heure et deux heures distinctes de réveil.
 C - Captage possible d'une station différente à chacune des deux heures de réveil.
 D - Sonnerie à volume réglable.
 E - Mémoire ne nécessitant pas de pile.
 F - Syntonisateur numérique avec pré-réglage de stations.
 G - Peut capter en stéréo la bande MF.
 H - Indicateur de puissance des piles.
 I - Cadran de syntonisation illuminé.
 J - Aiguilles lumineuses.

K - Prise d'écouteur.
 L - Chronomètre de sieste.
 M - Entrée audio pour lecteur de cassettes ou de DC.
 N - Affichage de la date et de l'heure.
 O - Affichage à deux intensités lumineuses.
 P - Affichage à chiffres plus gros que la plupart des radios.
 Q - Veilleuse ajustable suivant la clarté de la pièce.
 R - Graves ajustables.
 S - Aigus ajustables.
 T - Syntonisation plus facile que la plupart.
 U - Rejet d'image meilleur que la plupart.

Légende des inconvénients
 a - Possible de changer l'heure par accident.
 b - Les boutons de réglage de l'heure ou le rhéostat sont placés à des endroits peu commodes : en-dessous ou à l'arrière.
 c - Affichage plus faible que la plupart dans une pièce à éclairage intense.
 d - Le volume doit être au plus bas pour que le timbre se fasse entendre.
 e - Sans timbre; la radio est le seul réveil.
 f - Sans voyant de sonnerie.

g - Pas de rappel de sonnerie.
 h - Pas de recul rapide pour le réglage de l'heure.
 i - Pas d'avance lente ni de recul rapide pour le réglage de l'heure.

Légende des observations
 A - Affichage des chiffres en vert.
 B - Affichage des chiffres en bleu.
 C - Affichage à cristaux liquides.
 D - Borne d'antenne extérieure.
 E - Égalisateur graphique à trois positions.
 F - Le lecteur de cassettes ne permet pas d'enregistrer.
 G - Le lecteur de cassettes ne permet pas de rembobiner.
 H - Réveil possible par le lecteur de cassettes.
 I - Le lecteur de cassettes pleure et scintille plus que la plupart.
 J - Frais de maintenance de 3 Fr. pour les réparations garanties.
 K - Frais de maintenance de 3.50 Fr. pour les réparations garanties.
 L - Frais de maintenance de 6 Fr. pour les réparations garanties.
 M - Frais de maintenance de 10 Fr. pour les réparations garanties.

Notes

¹ OCSTAT (2007). Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003. Principaux résultats pour le canton de Genève. *Communications statistiques n°32*. Genève : OCSTAT.

² OCDE (2006). *Apprentissage et réussite*. Premiers résultats de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes, p. 31.

³ Bermudes, Canada, États-Unis, Italie, Norvège, Suisse et État du Nuevo León au Mexique. Un second cycle s'est déroulé en 2006 en Australie, Corée du Sud, Hongrie, Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas. Un rapport rendant compte des résultats de l'ensemble des participants sera prochainement disponible.

⁴ Le plan d'échantillonnage comportait cinq strates, à savoir : la Suisse alémanique sans le canton de Zurich, le canton de Zurich, la Suisse romande sans le canton de Genève, le canton de Genève, la Suisse italienne.

⁵ Lurin, J. & Soussi, A. (1998). *La littératie à Genève. Enquête sur les compétences des adultes dans la vie quotidienne*. Genève : SRED.

⁶ La langue maternelle est définie comme étant la première langue qui a été apprise à la maison étant enfant et qui est encore comprise à la date de l'enquête. La langue principale est, quant à elle, celle que le répondant déclare comme étant la langue dans laquelle il pense et qu'il sait le mieux.

⁷ Une exploitation secondaire des données ALL pour la Suisse a été confiée au *Pôle d'excellence en économie de l'éducation* de l'Université de Genève. Un rapport sera prochainement publié par l'OFS : FALTER J.-M., PASCHE C. Formation, compétences et marché du travail (à paraître en août 2007).

⁸ Guggisberg, J., Detzel, P., Stutz, H. (2007). *Volkswirtschaftliche Kosten der Leseschwäche in der Schweiz. Eine Auswertung der Daten des Adult Literacy & Life Skills Survey (ALL)*. Bern : Büro für Arbeits- und sozialpolitische Studien (BASS).

<http://www.lire-ecrire-suisse.ch/UserFiles/File/Schlussbericht%20Wirtschaftliche%20Kosten%20BASS%20April%2007.pdf>

Résumé en français :

http://www.lire-ecrire-suisse.ch/UserFiles/File/Zusammenfassung%20BASS%20April07_frz.pdf

⁹ Sont qualifiés de "faibles lecteurs" par le *Büro für Arbeits- und sozialpolitische Studien* les personnes qui n'ont pas dépassé le niveau 1 dans un des domaines de mesure et qui n'ont pas non plus dépassé le niveau 2 dans l'autre.

¹⁰ Explicative au sens statistique, car il ne s'agit dans ce type d'analyse que de repérer les variables ayant un lien positif ou au contraire négatif avec le phénomène observé, toutes choses étant égales par ailleurs dans l'univers des variables sélectionnées pour l'analyse.

¹¹ Régression linéaire multiple par la méthode des moindres carrés ordinaires et régression logistique.

¹² En 2000, le rapport final de l'enquête IALS, rendant compte des résultats pour 20 pays, signalait déjà que le niveau de scolarité des parents était un important prédicteur du niveau de littératie en Suisse, en Finlande et en Suède. OCDE (2000), *La littératie à l'ère de l'information*. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes. Paris : OCDE et Canada : Statistique Canada.

¹³ OCDE (2006). *Apprentissage et réussite*. Premiers résultats de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes, p. 242.

¹⁴ OCDE (2005). *Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'enseignement de l'OCDE 2005*.

¹⁵ Evéquo G. (2005). *Chèque annuel de formation - Rapport 2004*. Genève : DIP, OFPC.

¹⁶ Loi sur la formation continue des adultes (C 2 08) entrée en vigueur le 1er janvier 2001.

¹⁷ OCDE (2006). *Apprentissage et réussite*. Premiers résultats de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes, p. 82.

¹⁸ CEPP (2006). *Evaluation du chèque annuel de formation*. Rapport. Genève : Commission externe d'évaluation des politiques publiques.

¹⁹ L'évaluation a notamment montré que le montant même du chèque (Fr. 750.-) est en général insuffisant pour payer des cours pointus (autres que des cours de langues) ou des formations permettant une (ré-)insertion ou une reconversion professionnelle. Par ailleurs, l'offre de cours agréés pour le CAF et destinée à un public peu qualifié est insuffisamment développée. Ces deux résultats contribuent également à expliquer la faible présence de ce public, malgré l'engagement financier de l'État. Selon le rapport 2004 *Chèque annuel de formation* (Evéquo, 2005, pp. 3-4), on relève cependant une augmentation de la proportion des bénéficiaires du CAF n'ayant pas dépassé le niveau de fin de scolarité obligatoire.

²⁰ Dans le cadre du programme national de recherche PNR 56, un projet de recherche intitulé "Causes de l'illettrisme à l'âge adulte moyen" a pour objectif de décrire le comportement de lecteur des adultes illettrés. Cette étude devrait également proposer des mesures et des solutions ciblées de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

http://www.nfp56.ch/f_projekt.cfm?Projects.Comm and=details&get=11&kati=2

Toujours dans l'optique de mesures d'encouragement ciblées, un autre projet du PNR 56, "Compétences littérales et socialisation littérale des adolescents issus de mondes éloignés de l'écriture - Facteurs de résilience", vise à repérer ce qui amène les

jeunes défavorisés à avoir, contre toute attente, un bon développement dans le domaine de la lecture et de l'écriture. Les résultats de cette étude devraient déboucher sur des indications concernant les facteurs susceptibles de compenser des conditions initiales défavorables à l'apprentissage de l'écrit.

http://www.nfp56.ch/f_projekt.cfm?Projects.Comm and=details&get=7&kati=1

²¹ Petch, E., Ronson, B., Rootman, I. (2004). *La littératie et la santé au Canada : ce que nous avons appris et ce qui pourrait aider dans l'avenir*. Ottawa : Institut de recherche en santé du Canada.

²² Rappelons que ces taux élevés (en comparaison avec les indicateurs de l'OFS pour les personnes de plus de 15 ans) tiennent au fait que l'enquête ALL n'a pas interrogé les personnes âgées de plus de 65 ans pour lesquelles l'accès aux TIC est vraisemblablement beaucoup plus limité.

²³ OCDE (2004). "Technologies de l'information et des communications". *Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE*, éd. 2004, Chapitre 6.

<http://www.oecd.org/dataoecd/13/60/34325407.pdf>

Dernières publications du SRED

Cahiers du SRED :

- ♦ No 14 : L'enseignement secondaire à l'échelle mondiale : bilans et perspectives. Actes du colloque de Genève, 5-7 septembre 2004. N. BOTTANI, C. MAGNIN, E. ZOTTOS (éd.). Décembre 2005.
- ♦ No 13 : Projet d'école et rénovation de l'enseignement primaire. B. FAVRE, J.-M. JAEGGI, F. OSIEK, coll. S. DIONNET et M. GERMOND. Octobre 2005.
- ♦ No 11 et 12 : Actes du colloque « Constructivisme et éducation » : Scolariser la petite enfance ? Volumes I et II. Septembre 2005, 423 et 373 p.

Rapports de recherche :

- ♦ Mise en place d'un dispositif-pilote dans le groupe scolaire Gros-Chêne/Tattes. Premier rapport intermédiaire. Année scolaire 2006-07. J.-M. JAEGGI, F. OSIEK. Juillet 2007, 137 p.
- ♦ L'équité dans l'enseignement obligatoire. Table ronde du 31 mai 2005 autour de Norberto Bottani. Mai 2007, 49 p.
- ♦ Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés. F. RASTOLDO, A. EVRARD, J. AMOS. Avril 2007, 50 p.
- ♦ B.A.Bar : un outil-objet pour l'enseignement des langues. Relevé d'observations en classes primaires et secondaires I (CO). S. AHRENBECK. Janvier 2007, 62 p.
- ♦ Gestion prévisionnelle des enseignants. Édition 2006. K. MÜLLER (coord.), R. ALLIATA, F. BENNINGHOFF, G. BROWN. Décembre 2006, 129 p.
- ♦ Que pensent les élèves des CO de Vernier de leur école ? Perceptions comparées des futurs décrocheurs scolaires et de l'ensemble des élèves. Enquête dans deux établissements de la commune de Vernier. J.-M. JAEGGI. Décembre 2006, 33 p.

Indicateurs de l'enseignement :

- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2007. A. EVRARD. Mai 2007, dépliant 16 p.
- ♦ L'enseignement à Genève. Indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation. Édition 2007. O. LE ROY-ZEN RUFFINEN (coord.). Mars 2007, 68 p.
- ♦ Relever les défis de la société de l'information. Les compétences de base des adultes dans la vie quotidienne. Rapport genevois de l'enquête internationale ALL 2003. J. AMOS, A. JAUNIN, O. LE ROY-ZEN RUFFINEN, J. LURIN (coord.), F. PETRUCCI, M. PILLET. Octobre 2006, 244 p.

Notes d'information :

- ♦ No 30 : L'intégration d'élèves handicapés mentaux dans un Cycle d'orientation du canton de Genève. V. JENDOUBI, J. LURIN, F. OSIEK, S. AHRENBECK. Avril 2007, 8 p.
- ♦ No 29 : Intérêt pour les disciplines et orientation des filles et des garçons au Collège de Genève. C. DAVAUD, D. HEXEL. Mars 2007, 8 p.
- ♦ No 28 : Pratiques d'évaluation : ce qu'en disent les enseignants (à l'école obligatoire et dans l'enseignement post-obligatoire général). A. SOUSSI, F. DUCREY, E. FERREZ, C. NIDEGGER. Septembre 2006, 8 p.
- ♦ No 27 : Orientations et réorientations des étudiants après la maturité gymnasiale. C. DAVAUD, D. HEXEL. Août 2006, 8 p.
- ♦ No 26 : Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement obligatoire public. Prévision à court terme et scénarios à moyen-long terme. A. JAUNIN, M. PILLET. Août 2006, 8 p.

Informations complémentaires :

odile.leroy@etat.ge.ch, 022 327 71 63
jacqueline.lurin@etat.ge.ch, 022 327 74 23

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 327 74 28

Version électronique de cette note :

<http://www.geneve.ch/sred/publications/notesinfo>